

EDNET : 350 000 \$ pour épauler les entreprises touristiques du Centre-du-Québec dans leur virage numérique

Centre-du-Québec, le 19 décembre 2018 - C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Tourisme Centre-du-Québec annonce la disponibilité d'un nouveau fonds de 350 000 \$ visant à épauler les entreprises touristiques centricaises dans leur virage numérique. Cette nouvelle enveloppe découle des 10 millions de dollars de l'[Entente de développement numérique des entreprises touristiques](#) (EDNET) qui ont été répartis entre les différentes associations touristiques régionales (ATR) par le ministère du Tourisme du Québec, et qui témoignent d'une vision commune du Ministère et de Tourisme Centre-du-Québec.

Que ce soit pour s'informer, pour travailler, pour apprendre ou se divertir, le numérique est partout. Il s'avère donc essentiel pour Tourisme Centre-du-Québec d'aider les organisations de son territoire à pousser plus loin leurs connaissances et ainsi rehausser leur intensité numérique. La ministre du Tourisme, M^{me} Caroline Proulx, se dit confiante que cette entente d'une durée de deux ans s'avérera un levier efficace pour aider les ATR, au fait des enjeux de leur région, à soutenir les entreprises de leur territoire qui veulent relever le défi du numérique. "Le Québec prend plus que jamais sa place sur l'échiquier touristique international, et c'est pourquoi nous devons demeurer à l'avant-garde. Le 21^e siècle se caractérise par une concurrence mondiale plus forte, par l'arrivée de nouveaux acteurs et par la présence accrue des technologies, notamment numériques. Et parce que l'industrie touristique doit rejoindre la clientèle là où elle est, l'utilisation du numérique constitue une formidable occasion de croissance."

Les objectifs visés de l'EDNET sont :

- Accélérer le développement des compétences
- Accélérer la transformation numérique
- Accroître la vitalité de l'offre touristique en créant des contenus innovants

“ Au Centre-du-Québec, nous accueillerons de façon positive des projets numériques permettant d’influencer les clients en mode sélection de séjour, de guider les visiteurs à destination et de faciliter le travail de nos gestionnaires touristiques au cœur de leur entreprise.

Le virage numérique doit se faire rapidement, et favoriser le développement d'expériences uniques. Notre priorité régionale : travailler afin que le Centre-du-Québec se démarque comme une destination touristique incontournable.” a souligné le président de Tourisme Centre-du-Québec, M. Bernard Giles.

Au tourismecentreduquebec.com/developpement, les promoteurs seront invités à lire attentivement le Guide du promoteur, où il sera entre autres question des clientèles admissibles, des critères de sélection, des résultats attendus ainsi que plusieurs points essentiels à la bonne réception des demandes. Le dépôt des projets se fera en continu.

La vérification de l'admissibilité des demandes sera faite par Marie-Ève Ouellet, conseillère au développement chez Tourisme Centre-du-Québec. Il est possible de la joindre au 819 364-7177, poste 301 ou par courriel à meouellet@tourismecentreduquebec.com. Les dossiers seront ensuite analysés par un comité de sélection.

L'appel de projets compte deux volets :

Volet 1 : Accompagnement préalable (maximum 10 000 \$ par candidature)

Volet 2 : Mise en œuvre (maximum 30 000 \$ par candidature)

L'EDNET s'inscrit dans l'orientation 5 de la [Stratégie numérique du Québec](#) qui vise à ce que l'ensemble des entreprises québécoises rehaussent leur intensité numérique de 50 % d'ici cinq ans.

-30-

Source :

Isabelle Hallé, responsable des communications

Tourisme Centre-du-Québec

ihalle@tourismecentreduquebec.com

819 364-7177, poste 302